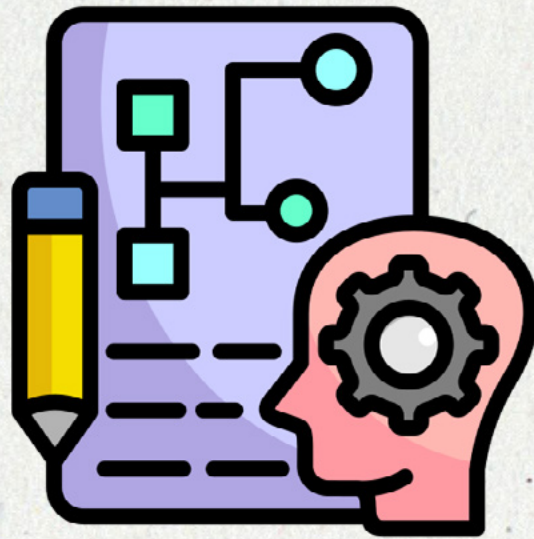


PROJET PÉDAGOGIQUE 2025-2026



PÔLE
DE **Paulhan**

Sommaire

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE	p.3
2. ORGANISATEUR	p.3
3. PÔLE DE PAULHAN	p.3
4. PUBLIC ACCUEILLI	p.3
5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION	p.4
6. LES LOCAUX	p.5
7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL	p.5
8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION	p.6
9. VIE QUOTIDIENNE	p.7
10. LES OBJECTIFS ET PROJETS	p.10
11. LES ÉVALUATIONS	p.11
12. LA CHARTE DES ANIMATEURS	p.12

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE

Le village de Paulhan est circonscrit entre Pézenas et Clermont l'Hérault. Il se situe en région viticole et compte environ 3900 habitants. De par sa ruralité, le village et son environnement proche offrent de nombreuses possibilités d'activités extérieures.

2. ORGANISATEUR

Communauté de communes du Clermontais

Directeur pôle Petite enfance, Jeunesse et Sports : Richard FERNANDEZ

Responsable service Jeunesse : Cédric GEORGEL

Espace Marcel Vidal

20, avenue Raymond Lacombe - BP 40

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. 04.67.88.95.50

Site internet : www.cc-salagou.fr

3. PÔLE DE PAULHAN

ALP et ALE de PAULHAN

Bureau : 1, rue Notre Dame - 34230 PAULHAN

ALP Maternel et ALE : École F. Dolto - Rue du Dr Batigne – 34230 PAULHAN

ALP Primaire : École Arc en ciel – Route d'Usclas – 34230 PAULHAN

Tél. 04 67 25 05 23

Responsable : Aurélie CASTAGNIER

Courriel : pole.paulhan@cc-clermontais.fr

4. PUBLIC ACCUEILLI

Pour l'ALP

Nous accueillons des enfants de toutes catégories sociales scolarisés dans les deux écoles du village : école maternelle Françoise Dolto et groupe scolaire primaire Arc en Ciel.

Capacité maximale :

- > Enfants scolarisés en maternelle : **98 enfants**
- > Enfants scolarisés en primaire : **200 enfants**

Pour l'ALE et les mercredis

Nous accueillons tous les enfants du territoire ou hors territoire.

Tranche d'âge : de 2 à 11 ans et de toutes catégories sociales.

Le public est accueilli pendant les vacances scolaires.

Capacité maximale :

- > Centre maternel : **32 enfants**
- > Enfants de plus de 6 ans : **59 enfants**

5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

- > 1 Directrice B.A.F.D et BPJEPS LTP : Aurélie CASTAGNIER
- > 1 Adjointe pour les maternelles B.A.F.D, C.A.P. Petite Enfance, A.F.P.S. : Kathy BONNAUD
- > 1 Adjoint pour les primaires BEATEP : Ludovic VATZ
- > 1 Animatrices BAFA et A.F.P.S. : Joëlle VALETTE
- > 1 Animatrice BAFA : Émilie SANCHEZ
- > 1 animatrice BPJEPS APT, PSE1 : Lucie BOUSQUET
- > 1 animatrice Educatrice spécialisée : Julie CHARBONNEAU
- > 1 Animateur BAFA : Laurent SANCHEZ
- > 2 stagiaires BAFA pendant les vacances
- > 1 Agente d'entretien et de restauration pour les maternelles en ALP : Hasna AÏT ALI
- > 2 Agentes d'entretien et de restauration pour les primaires en ALP : Marie-Line PEDROT et Cécile DANGAIN
- > 1 agente d'entretien et de restauration en ALE : Marie-Line PEDROT
- > Des intervenants stagiaires BPJEPS APT sur les pauses méridiennes primaires
- > Des animateurs en renfort pour la pause méridienne :
 - > Sylvie MONESTIER HARDOUIN
 - > Philippe DUEZ
 - > Carole BOUISSET
 - > Cécilia CHANLOUP
 - > Isabelle THUREN

6. LES LOCAUX

Les enfants de moins de 6 ans sont accueillis dans les locaux du groupe scolaire situés entre l'école maternelle et l'école primaire (salle ALP moins de 6 ans) ainsi que 2 autres salles en partage avec le LAEP.

Les locaux attribués aux enfants de plus de 6 ans sont situés directement dans l'école Arc en ciel. Nous avons une salle d'activité et d'accueil qui nous est entièrement attribuée ainsi que le restaurant scolaire et nous avons aussi accès aux deux cours et salle de motricité.

Les enfants ont aussi accès aux structures sportives municipales telles que : les stades, la halle des sports et les terrains de tennis, de basket ou de tambourin.

Pour les mercredis et les vacances scolaires, tous les enfants sont accueillis dans l'ancien groupe scolaire George SAND. Nous avons une salle pour les maternelles (salle ALP – 6 ans) et deux salles pour les primaires ainsi que la cour et le préau attenant à ces salles. Le réfectoire est celui que nous utilisons pour la pause méridienne des maternelles.

7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Pour l'école Dolto

L'A.L.P fonctionne pendant la période scolaire de :

- > 7h30 à 8h20 le matin
- > 12h à 14h
- > 16h30 à 18h30 (départs échelonnés)

Pour l'école ARC EN CIEL

L'A.L.P fonctionne pendant la période scolaire de :

- > 7h30 à 8h25 le matin
- > 12h05 à 14h05
- > 16h35 à 18h30 (départs échelonnés)

Pour les mercredis et les vacances scolaires

L'Accueil de Loisirs fonctionne pendant les vacances et les mercredis de 7h45 à 18h00 sauf pendant les vacances de Noël.

En cas de problème pour récupérer les enfants (absences, retard...), merci de faire appel aux personnes autorisées sur le dossier (personnes majeures pour les enfants de moins de 6 ans).

Le repas

Les repas sont livrés en liaison froide par le traiteur « Terres de Cuisine ».

Le déjeuner est de 11h45 à 12h45 pour les enfants de moins de 6 ans et de 12h45 à 13h45 pour les primaires.

Les enfants se lèvent pour se servir à la table de service. Nous incitons les enfants à se servir en petite quantité et à venir en reprendre ensuite s'ils le veulent.

Les animateurs aident les plus petits à découper leurs aliments et ils incitent les enfants à « goûter » tous les aliments proposés sans jamais les forcer.

Notre agent de restauration s'occupe de la mise en table, la réchauffe des plats et du nettoyage. Les enfants débarrassent leur table grâce à la mise en place d'un « chef de table » qui varie tous les jours.

Un temps calme est pratiqué ensuite, ainsi que la sieste pour les plus petits.

Des groupes d'âges peuvent être constitués si besoin selon l'effectif.

Lors des sorties à la journée, les pique-niques et repas froids sont aussi fournis par « Terres de Cuisine »

Les goûters

Les goûters sont fournis par les parents. Nous conseillons un goûter équilibré qui résiste à la chaleur (biscuits secs, compotes...) pas de bonbons ni de boissons trop sucrées.

Un sac à dos adapté à la taille de l'enfant avec une gourde ou bouteille d'eau et des vêtements adaptés à la météo et à la sortie sont à prévoir par la famille.

8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'admission

L'A.L.P. est ouvert à tous les enfants scolarisés dans une des deux écoles du village (une école maternelle et une école primaire).

Pour les mercredis et les vacances, nous accueillons tous les enfants du territoire et hors territoire (avec un supplément tarifaire de 4 € par demi-journée).

L'inscription

Les inscriptions pour l'ALP sont journalières, à la semaine, au mois ou à l'année. Toutes les inscriptions pour la pause méridienne doivent être effectuées avant le mercredi minuit pour la semaine suivante. Les familles peuvent inscrire 24h avant avec un supplément de 2 €, pour les accueils du matin et du soir, la veille avant minuit via le Portail Familles. Pour les enfants qui n'ont pas réservé, une tarification de 8 € par repas sera appliquée.

Pour la facturation : il y a deux possibilités, soit le prélèvement automatique (ce mode d'inscription facilite l'organisation des parents qui travaillent et ne peuvent venir aux permanences), soit la facture en fin de mois avec un paiement au bureau et inscriptions pour le mois suivant.

Pour les mercredis : l'inscription peut se faire via le Portail Familles jusqu'au lundi soir minuit. Dans ce cas-là, les parents sont prélevés le mois d'après ou au bureau avec un paiement à l'avance jusqu'au mardi matin 11h30. Les inscriptions peuvent se faire à la demi-journée matin avec ou sans repas et à la journée complète.

Pour les vacances scolaires : l'inscription peut se faire via le Portail Familles avec un paiement en ligne en carte bancaire, soit au bureau avec un paiement à l'inscription. Les inscriptions peuvent se faire à la demi-journée matin avec ou sans repas pour les enfants de moins de 6 ans et à la journée uniquement pour les enfants de plus de 6 ans.

Formalités d'inscription

Pour être accueillis à l'A.L.P et l'A.L.E., les enfants doivent avoir un dossier complet. Les parents auront préalablement fourni les éléments suivants :

- > Fiche d'autorisation et sanitaire 2025/2026 (à télécharger, remplir et déposer en ligne)
- > Photocopie des vaccins obligatoires pour une première inscription ou pour une réinscription si la date du dernier vaccin obligatoire est dépassée sur les documents fournis l'an dernier
- > Attestation d'assurance scolaire à jour
- > PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : uniquement pour les enfants concernés par un protocole médical
- > Photocopie de l'avis d'imposition si non allocataire CAF
- > RIB pour le Portail Familles

9. VIE QUOTIDIENNE

Journée type - ALP maternel

> 7h30 à 8h20 :

Accueil des enfants et des parents.

Des jeux sont à la disposition des enfants avec les coins dînette, garage, école, jeux de construction, de société pour les plus grands...

> 12h à 13h :

Les enfants sont récupérés par les animateurs dans leur classe.

Notre réfectoire étant trop petit pour accueillir tous les enfants, nous utilisons en plus du réfectoire la salle d'activités pour les sections moyens et grands. Nous déjeunons en 2 services afin de préserver la qualité d'accueil de ce temps (bruit).

Les petites sections mangent dans le réfectoire à 12h00 tous les jours.

Les moyennes et grandes sections mangent selon un roulement établi par semaine soit au 1er soit au 2^e service dans la salle d'animation.

> 13h à 13h50 :

Pendant que le premier service, des moyens grands vont jouer dans les cours, les tout-petits passent aux toilettes directement à l'école et vont à la sieste. Le relais est pris à 13h50 par une A.T.S.E.M. de l'école.

À 13h, le 2^e service commence à manger et le 1er service va jouer dans la cour.

Les moyens grands sont ramenés dans leur classe respective à 13h50.

> 16h30 à 18h30 :

Les enfants sont récupérés par les animateurs, après un passage aux toilettes, les enfants prennent leur goûter. Ensuite, ils peuvent aller dans la cour ou rester dans la salle d'activités selon leur envie.

Des activités manuelles sont proposées. Pendant ce temps, les parents récupèrent leurs enfants au portail à l'heure qu'il leur convient.

Journée type A.L.P. primaire

> De 7h30 à 8h25 :

Accueil des enfants avec des jeux de société mis à leur disposition ainsi que des feutres, crayons...

> 12h :

Les enfants sont récupérés par l'animateur qui fait l'appel dans la cour A (pour le bât A) et B (pour le bât B). Les enfants sont répartis en deux bâtiments A et B (en alternance, les enfants du bâtiment A déjeunent en premier de septembre aux vacances d'automne, en second de novembre aux vacances de Noël ...)

Les enfants qui mangent au premier service passent aux toilettes.

Les enfants qui mangent au deuxième service se placent selon leur envie à différents endroits de leur cour qui correspond à une activité (Activité manuelle, jeux sportifs, initiation sport...). Une fois tous les enfants positionnés, ils se dirigent vers les différents lieux de jeux : gymnase, stade, cour, salle d'activités.

> 12h20 :

Les enfants se dirigent vers les 2 selfs afin de prendre leur repas. Ils choisissent leur place selon leurs affinités et commencent à déjeuner.

> 12h45 :

Les enfants du deuxième service passent aux toilettes.

Les enfants du premier service partent sur les lieux de jeux et d'activités en se positionnant selon leur choix, comme expliqué plus haut.

> 14h :

L'école prend le relais.

> 16h30 à 18h30 :

Les enfants sont récupérés dans la cour après un 1er appel fait dans la classe par un élève. La liste des enfants inscrits pour l'accueil du soir par classe est affichée sur la porte de chaque classe par un animateur.

Les enfants prennent leur goûter et peuvent ensuite participer aux jeux ou aux activités à l'intérieur mises en place.

Ce temps est un temps d'accueil en départ échelonné, un animateur reste à la porte afin d'accueillir les parents et d'échanger sur la journée de leurs enfants et les éventuelles questions que se posent les parents.

Journée type mercredis et vacances scolaires maternelles et primaires

> De 7h45 à 9h :

Accueil des parents et des enfants. Des jeux sont mis à disposition des enfants avec des coins dînette, garage, jeux de construction, de société...

> De 9h à 11h45 :

Mise en place des activités selon le programme établi en amont : les enfants participent selon leurs envies et humeur à différentes activités et temps libre proposés.

> 11h45 à 13h15 :

Départ pour les enfants inscrits en demi-journée matin de 11h45 à 12h00 puis repas en deux services, les maternelles de 11h45 à 12h45 et les primaires de 12h45 à 13h45.

> 13h15 à 15h :

Temps calme pour les plus grands et les primaires, sieste pour les plus petits et les enfants qui veulent se reposer (autant maternelles que primaires). C'est aussi le départ des enfants inscrits en demi-journée matin avec repas à 14h.

> 15h à 16h30 :

Mise en place des activités de l'après-midi selon le programme et l'envie des enfants.

> 16h30 à 17h :

Goûter. C'est un moment où l'on donne aux enfants le temps de se poser, de manger leurs goûters autour d'une table ou à l'extérieur selon le temps et le programme, de discuter sur la journée écoulée.

> 17h à 18h :

Départ échelonné des enfants.

10. LES OBJECTIFS ET PROJETS

Thème général de l'année :

Tous différents, Tous ensemble

Les objectifs

Pour les enfants de maternelle

Objectifs généraux :

1. Grandir ensemble en toute autonomie
2. Favoriser l'ouverture d'esprit sur le monde, l'accès à la culture, aux sports, aux arts.
3. Créer un cadre rassurant où chaque enfant peut s'épanouir à son rythme.
4. Développer les capacités motrices et le plaisir de bouger à travers des activités physiques ludiques et variées.
5. Sensibiliser les enfants à la protection de la nature et au développement durable.

Objectifs opérationnels :

1. a) Favoriser l'autonomie des enfants dans les gestes de la vie quotidienne.
1. b) Encourager l'entraide, l'écoute et le respect de l'autre
2. a) Créer un partenariat avec la médiathèque (accès aux livres, spectacle, lecture de contes, visionnage de courts métrage...)
2. b) Permettre aux enfants de découvrir des pratiques artistiques, culturelles ou sportives variées à travers des ateliers, des sorties ou des rencontres avec des intervenants.
3. a) Créer des groupes d'âge pour les animations
3. b) Mise en place d'un groupe « passerelle » afin de créer du lien avec les primaires et faciliter leur passage « chez les grands ».

4. a) Proposer des séances de yoga sur thématique, des ateliers cirque.
4. b) Proposer régulièrement des jeux et activités physiques adaptés à l'âge des enfants, favorisant la motricité globale (sauter, courir, grimper...) tout en développant le plaisir de l'effort et la coopération.
5. a) Mise en place d'un partenariat avec le jardin partagé
5. b) Organisation de la journée nature avec la participation d'associations d'éducation à l'environnement ou à la nature (demain la terre, jouons ensemble tous ensemble...)

Pour les enfants du primaire :

Objectifs généraux :

1. Développer un climat de respect mutuel et d'entraide en favorisant l'écoute et la tolérance.
2. Sensibiliser les enfants à la protection de la nature en adoptant des comportements écoresponsables.
3. Améliorer la maîtrise de la langue et stimuler l'imaginaire.
4. Développer l'ouverture aux autres.
5. Développer l'esprit d'équipe, le goût à l'effort et la maîtrise de soi à travers des activités physiques adaptées.

Objectifs opérationnels :

1. a) Mise en place de temps de parole régulier.
1. b) Proposer des mises en situation et des jeux de rôle.
1. c) Mise en place d'une charte du respect en coopération avec les enfants.
1. d) Organiser des jeux coopératifs
2. a) Organisation de sorties nature pour observer, comprendre, respecter les milieux naturels et ramasser les déchets.
2. b) Mettre en place un tri des déchets en impliquant les enfants dans la compréhension et l'utilisation des différentes poubelles.
2. c) Participer au partenariat avec le jardin partagé de la commune.
2. d) Mise en place de défis éco geste hebdomadaire (ne pas gaspiller l'eau, pensez à éteindre les lumières, éviter le gaspillage alimentaire...)
3. a) Mise en place d'un journal sur la vie du centre.
3. b) Proposer des ateliers d'expression orale (yoga du rire, théâtre, marionnette...)
3. c) Favoriser les jeux de langage (charade, devinettes, jeux de rimes...) afin d'améliorer la prononciation, la mémorisation et l'aisance verbale.
4. a) Etablir une correspondance avec un autre centre de loisirs
4. b) Mise en place d'un inter centre
4. c) Créer un partenariat avec l'EHPAD de la commune afin de partager des moments entre enfants et personnes âgées.

- 5. a) Mise en place de jeux défi collectif où les enfants doivent s'organiser, s'écouter et s'encourager pour réussir ensemble.
- 5. b) Organiser des activités sportives ou physiques qui demandent de la persévérance, du dépassement de soi, dans un esprit de fair-play (ex : course en relais, parcours d'obstacles...).
- 5. c) Mettre en place des jeux de rôles ou des situations d'opposition (ex : mini-débats, jeux de stratégie) pour apprendre à rester calme et respectueux dans le cadre d'une confrontation.
- 5. c) Créer des projets à long terme en équipe (ex : construction d'un jeu, préparation d'un spectacle...) qui nécessitent coordination, patience et persévérance.
- 5. d) Animer des temps de retour au calme et de gestion des émotions après les activités dynamiques (ex : relaxation, respiration, météo des émotions).

Un projet « Tous à vélo » pour les enfants à partir de 9 ans sera proposé la première semaine des vacances d'été 2026.

11. LES ÉVALUATIONS

À travers ce projet, l'équipe d'animation s'engage à proposer un cadre sécurisant, stimulant et bienveillant, permettant à chaque enfant de s'épanouir individuellement tout en développant sa place au sein du collectif.

Les activités mises en place viseront à :

- > Favoriser l'ouverture aux autres, le respect mutuel et l'entraide
- > Stimuler l'imaginaire et la maîtrise de la langue par des projets créatifs et expressifs
- > Développer l'esprit d'équipe, le goût de l'effort et la maîtrise de soi à travers des défis sportifs et coopératifs
- > Sensibiliser à la protection de la nature et à l'adoption de comportements écoresponsables
- > Encourager la curiosité culturelle, artistique et sportive pour enrichir la vision du monde des enfants

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'éducation globale, où l'enfant apprend à grandir avec les autres, à se construire dans le respect de l'environnement et des valeurs humaines essentielles.

L'équipe pédagogique sera attentive à adapter les actions aux besoins, rythmes et intérêts des enfants, tout en valorisant leur participation active et leurs initiatives.

Une évaluation régulière sera mise en place tout au long du projet, via l'observation des comportements des enfants, des temps d'échange avec eux, des retours de l'équipe d'animation et, si possible, des familles. Ces éléments permettront d'adapter nos pratiques, d'ajuster les activités et de renforcer la qualité de notre accompagnement éducatif.

12. Charte des animateurs Accueil de Loisirs de Paulhan ALP et ALE

1. Valeurs éducatives

L'animateur s'engage à respecter et promouvoir les valeurs fondamentales de la structure :

- > Respect de l'enfant en tant qu'individu
- > Bienveillance, écoute et non-jugement
- > Égalité, inclusion et lutte contre toute forme de discrimination
- > Apprentissage de la vie en collectivité
- > Développement de l'autonomie et de la citoyenneté

2. Sécurité des enfants

La sécurité est une priorité absolue :

- > Assurer une surveillance constante et active
- > Respecter les normes de sécurité et les protocoles (déplacements, activités, repas...)
- > Connaître et appliquer les consignes d'urgence
- > Signaler immédiatement tout incident ou comportement dangereux
- > Vérifier le matériel et les lieux avant chaque activité
- > Prévenir et lutter contre toutes formes de violences, y compris les violences sexistes et sexuelles (propos, attitudes, comportements)

3. Posture professionnelle

L'animateur adopte un comportement exemplaire :

- > Être ponctuel et assidu
- > Porter une tenue adaptée aux activités
- > Utiliser un langage approprié et respectueux
- > Garder une attitude calme, juste et cohérente
- > Ne pas utiliser son téléphone personnel en présence des enfants (sauf nécessité)

4. Relation avec les enfants

- > Être à l'écoute des besoins et émotions des enfants
- > Poser un cadre clair, juste et cohérent
- > Favoriser l'expression et la participation de chacun
- > Adapter son attitude selon l'âge et les capacités
- > Interdire toute forme de violence (physique, verbale ou psychologique)

12. Charte des animateurs Accueil de Loisirs de Paulhan ALP et ALE

SUITE

5. Gestion des conflits

- > Intervenir rapidement et avec neutralité
- > Favoriser le dialogue et la médiation
- > Aider les enfants à comprendre et réparer leurs actes
- > Appliquer des sanctions éducatives et proportionnées
- > Informer la direction en cas de situation répétée ou grave

6. Travail en équipe

- > Respecter ses collègues et la hiérarchie
- > Participer activement aux réunions et temps de préparation
- > Communiquer efficacement (transmissions, incidents, informations importantes)
- > Être solidaire et s'entraider
- > Respecter les décisions collectives

7. Relation avec les familles

- > Accueillir les parents avec respect et professionnalisme
- > Être disponible et à l'écoute
- > Transmettre les informations importantes concernant leur enfant
- > Ne jamais juger ni entrer dans un conflit avec une famille
- > Orienter vers la direction en cas de besoin

8. Mise en place des activités

- > Proposer des activités adaptées, variées et sécurisées
- > Préparer en amont (matériel, organisation...)
- > Favoriser le jeu, la découverte et la créativité
- > S'adapter aux enfants et aux imprévus
- > Participer activement aux activités

9. Respect du cadre réglementaire

- > Connaître et respecter la réglementation des ACM
- > Appliquer le projet pédagogique
- > Respecter les taux d'encadrement
- > Garantir la confidentialité des informations

12. Charte des animateurs Accueil de Loisirs de Paulhan ALP et ALE

SUITE

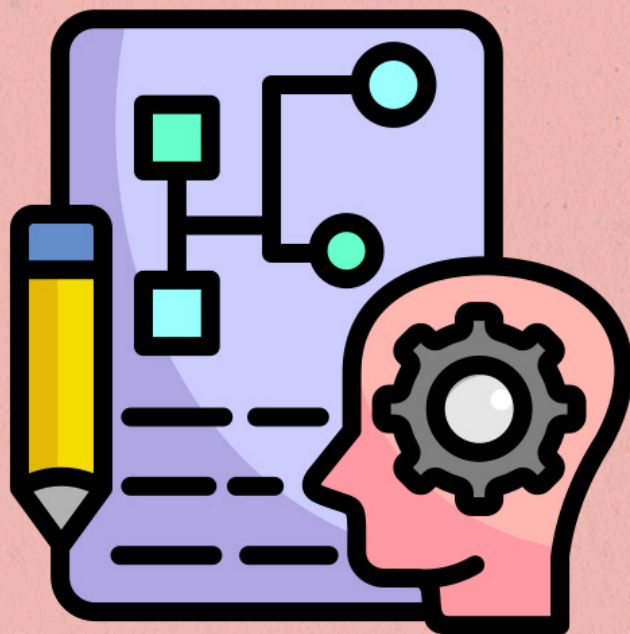
10. Engagement de l'animateur

En intégrant la structure, l'animateur s'engage à :

- > Respecter cette charte
- > Adopter une attitude professionnelle en toute circonstance
- > Contribuer à un environnement sécurisant, éducatif et bienveillant

Fait à : Le :

Signature des animateurs :



LES PERMANENCES

Mardi et jeudi de 8h à 11h30

Accueil de Loisirs Intercommunal du Clermontais

PÔLE DE Paulhan

Groupe scolaire Georges Sand | 34230 PAULHAN
04 67 25 05 23 | pole.paulhan@cc-clermontais.fr

.....

Retrouvez les programmes et les conditions d'accueil sur :

- ▶ www.cc-salagou.fr/nos-services/jeunesse/accueils-de-loisirs
- ▶  CommunautéCommunesClermontais

